UNIVERSITÉ NOTRE-DAME D'HAÏTI Master of Business Administration



Deus Scientiarum Dominus

Vu le Décret du 30 juin 2020, portant organisation, fonctionnement et modernisation de l'enseignement supérieur; Vu l'Acte de fondation de l'Université Notre-Dame d'Haïti (UNDH), publié dans le Moniteur au numéro 63, le 29 août 1996; Vu le Certificat d'accréditation du 10 octobre 2018, délivré par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP);

Vu le Protocole d'accord de coopération académique et inter-échange technique, scientifique et culturel de novembre 2019, entre l'Université Notre-Dame d'Haïti et la « Inter American University of Puerto Rico » ;

Vu les pièces justificatives produites par Gesner Junior FERDINAND, né le 21/07/1977, à Carrefour, en vue de son inscription au « Master of Business Administration » ;

Vu les relevés de notes et le supplément au diplôme, attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par des textes réglementaires ;

Au titre de l'année universitaire 2019-2020, le diplôme de

Master of Business Administration

est délivré à

Doyen

Gesner Junior FERDINAND

avec mention : **Insigni cum laude** et confère le grade de **MBA**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Jean-Mary LOU

Recteur

oseph HILAIRE

Secrétaire Général

Port-au-Prince, le 22/12/2020